

Cession d'un terrain à la Ligue de Handball - Rue Savary

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ligue de Handball de Franche-Comté a souhaité implanter le Pôle France Féminin de Hand-ball à Besançon, à proximité du Pôle Sportif des Montboucons.

M. BONATO, Président de la Ligue de Handball, a sollicité la Ville pour l'acquisition au franc symbolique d'une propriété communale cadastrée section HL n° 219 d'une contenance de 46 a 75 ca sise rue Savary.

Ce terrain viabilisé comme étant situé dans la ZAC du Parc Scientifique et Industriel, est estimé à la somme de 1 075 250 F. Cette somme est conforme au bilan de l'opération établi par la SEDD concessionnaire de la ZAC du PSI soit 230 F/m² et confirmée par le service des Domaines.

Ce prix correspond à la participation de la Ville de Besançon au projet de la Ligue de Franche-Comté de Handball en complément du financement mis en place par la Région de Franche-Comté.

Cette propriété est enregistrée à l'inventaire comptable sous le numéro BAT. P.99903.

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur cette cession,
- et autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

«**M. ANTONY** : La Ville apporte le terrain qui a fait l'objet d'un échange avec le PSI. La Ville a échangé terrain pour terrain et a rendu au PSI ce qu'on lui prend pour installer ce pôle Français de Handball».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 11 avril 2000.